



Communiqué de presse

Le Maroc élu à la Présidence du Réseau francophone des régulateurs de l'énergie

Rabat, le 22 novembre 2023- Le Président de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité (ANRE), Monsieur Abdellatif Bardach, a été porté à la tête du Réseau francophone des régulateurs de l'énergie (RegulaE.Fr), à l'issue de son Assemblée Générale qui s'est tenue ce mercredi 22 novembre à Rabat.

Le flambeau de la présidence a été remis à Monsieur Bardach par son prédécesseur, Monsieur Simon Turmel, Régisseur de la Régie de l'énergie du Québec lors d'une cérémonie solennelle.

« Ce sera un grand honneur pour moi de poursuivre et de valoriser les efforts de mes prédécesseurs tout en apportant de nouvelles perspectives et des initiatives ambitieuses pour répondre aux défis de notre temps et aux enjeux de notre métier. Nulle meilleure façon de rendre hommage à mes homologues que d'insister sur le passage à l'action. Ce sera une précieuse opportunité pour porter la voix du Royaume du Maroc et servir mon pays en assumant ces nouvelles fonctions. La consolidation de nos réalisations concrètes dans le domaine des énergies renouvelables sera également une priorité, notamment en se mobilisant pour la mise en œuvre effective des interconnexions énergétiques », a déclaré M. Abdellatif Bardach lors de son investiture.

Il est également à signaler que M. Bardach assure également la présidence de l'Association des régulateurs méditerranéens de l'énergie (MEDREG).

Cette reconnaissance n'est que le fruit de la crédibilité du Royaume auprès des organisations et des associations internationales. C'est aussi une reconnaissance des efforts inlassables du Maroc dans les domaines de l'énergie électrique et des énergies renouvelables, conformément à la Haute Vision Royale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste et Le Glorifie.

Cette nouvelle investiture intervient au moment où l'ANRE accueille les 21 et 22 novembre 2023 à Rabat, l'Atelier de travail et l'Assemblée générale de RegulaE.Fr, en partenariat avec la Commission européenne avec la participation de 160 personnalités en provenance de 21 pays, avec à leur tête les présidents des autorités de régulation des pays africains membres du Réseau. Ce rendez-vous international affiche comme thématique centrale : « Les interconnexions énergétiques et la régulation pour une intégration régionale cohésive ».



À propos de RegulaE.FR :

Le Réseau francophone des régulateurs de l'énergie (RegulaE.Fr) a été créé le 28 novembre 2016 à Paris avec pour objectif de réunir les régulateurs partageant la langue française au sein d'un même réseau afin de faciliter les échanges et d'encourager la collaboration entre ses membres. RegulaE.Fr compte à ce jour 32 autorités de régulation d'Afrique, d'Europe, des Amériques et d'Asie Pacifique. Le réseau promeut ainsi le partage d'informations et de bonnes pratiques en matière de régulation de l'énergie, facilite la coopération technique entre régulateurs, assure la coordination avec les programmes de formation internationaux, et travaille à la pérennisation de ses activités par la recherche de financements auprès des bailleurs de fonds européens et internationaux.

À propos de l'ANRE :

L'ANRE est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie financière et créée en vertu de la loi n° 48-15 relative à la régulation du secteur de l'électricité et à la création de l'Autorité Nationale de Régulation de l'Electricité. C'est le régulateur indépendant de l'électricité au Maroc, garant du bon fonctionnement du marché, elle s'assure notamment de l'accès équitable au réseau électrique national de transport et aux réseaux électriques de la distribution et accompagne la transition énergétique nationale.

Contact presse : o.zakaria@anre.ma